



LYCEE EUGENE IONESCO
152 avenue de Verdun
92130 ISSY LES MOULINEAUX
☎ 01 41 46 12 90



✉ 0922397f@ac-versailles.fr

Protocole sanitaire juin 2020

Le présent protocole a été élaboré à partir des consignes ministérielles en date du 21 juillet 2020 relatives à la réouverture et au fonctionnement des collèges et des lycées et actualisé avec les directives en date du 26 août 2020.

Il vise à répondre de manière efficace à la crise sanitaire liée au COVID-19 au sein du lycée. Pour ce faire, il fixe pour chaque catégorie d'utilisateur, les règles de fonctionnement qui devront être respectées afin de garantir la sécurité de chacun dans les meilleures conditions d'exercice. Il pourra à nouveau être amené à évoluer au cours de l'année scolaire.

Le protocole sanitaire s'impose à toutes personnes fréquentant le lycée quel que soit son statut, y compris les intervenants extérieurs. Il s'impose à l'intérieur de l'établissement mais également en dehors, notamment lors de sorties scolaires, des activités sportives et culturelles et aux abords de l'établissement.

Chaque usager a la responsabilité d'en prendre connaissance.

1- Le Maintien de la distanciation physique

Public	Objectif	Moyens
Elèves	Création d'espaces de travail personnels	<ul style="list-style-type: none"> • Déploiement de 200 tables monoplaces dans les salles de cours. • Organisation des salles pour permettre un espacement maximal des élèves. • Aménagement de la circulation dans les couloirs pour éviter les croisements dans les espaces étroits.
Professeurs	Disposer d'un espace personnel suffisant	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place, quand cela est possible, d'une distance entre le premier rang et le tableau pour que l'enseignant puisse évoluer sans difficulté.
Personnel EN	Limiter le contact avec les usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de parois protectrices en plexiglas sur les bureaux ou port de visièrè. • Accueil du public une personne par une personne. • Limiter le nombre d'assises dans les bureaux et les espaces d'attente. • Ouverture simultanée au besoin des deux bureaux des AED.
Agent Région	Limiter le contact des agents entre eux	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un système de roulement dans les vestiaires.
	Limiter le contact avec les usagers	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un emploi du temps limitant le contact avec les usagers. • Mise en place d'un paroi protectrice à la loge
Personnes extérieures	Limiter le nombre de personnes au sein de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Limitation rencontres rassemblant plus de 30 personnes extérieures (hors instances officielles). • En cas de venue d'un nombre important de personnes extérieures (entretiens avec les familles, ...), les rendez-vous devront être espacés dans le temps pour éviter l'attente au sein du lycée.

2 - L'application des gestes barrières

Public	Objectif	Moyens
Elèves	Lavage des mains	<ul style="list-style-type: none"> • Passage par les distributeurs de mousse hydroalcoolique obligatoire dès l'arrivée au lycée et avant de passer à la restauration scolaire. • Lavage des mains au savon obligatoire après chaque passage aux toilettes. • Lavage des mains aussi fréquent que besoin. • Port des gants non recommandé.
	Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque obligatoire.
Professeurs	Lavage des mains	<ul style="list-style-type: none"> • Passage par les distributeurs de mousse hydroalcoolique obligatoire dès l'arrivée au lycée. • Lavage des mains à chaque intercour. • Port des gants non recommandé.
	Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque obligatoire.
Personnel EN	Lavage des mains	<ul style="list-style-type: none"> • Passage par les distributeurs de mousse hydroalcoolique obligatoire dès l'arrivée au lycée. • Lavage des mains aussi fréquent que besoin (distributeurs de gel hydroalcoolique dans les bureaux). • Port des gants non recommandé.
	Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque obligatoire.
Agent Région	Lavage des mains	<ul style="list-style-type: none"> • Passage par les distributeurs de mousse hydroalcoolique obligatoire dès l'arrivée au lycée. • Lavage des mains obligatoire après avoir fini un espace. • Port des gants obligatoire en fonction des activités.
	Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque obligatoire.

Personnes extérieures	Lavage des mains	<ul style="list-style-type: none"> • Passage par les distributeurs de mousse hydroalcoolique obligatoire dès l'arrivée au lycée.
	Port du masque	<ul style="list-style-type: none"> • Port du masque obligatoire.

Une distribution de masque pour les élèves et les personnels de l'Education Nationale est prévue pour la rentrée.

La restauration scolaire

Au sein de la restauration scolaire, le port du masque sera obligatoire pour toutes circulations au sein du réfectoire et de la ligne de self. Le nombre de places a été diminué pour permettre plus d'espace entre les élèves. Ils seront également placés par groupe selon l'ordre de passage prévu par la vie scolaire afin de limiter le brassage inter-groupes.

3- Le nettoyage et la désinfection des locaux et du matériel

Public	Objectif	Moyens
Elèves	Veiller à son matériel personnel	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas prêter, ne pas emprunter du matériel. • Jeter ses mouchoirs ou essuies mains usagés à la poubelle.
Professeurs	limiter l'échange de matériel entre enseignants	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas laisser de matériel dans les salles de cours. • Ne pas prêter, ne pas emprunter du matériel personnel.
	limiter les échanges de matériel avec les élèves.	<ul style="list-style-type: none"> • Eviter les exercices au tableau pour les élèves autant que possible. • Favoriser les rendus électroniques lorsque c'est pertinent.
Personnel EN	limiter l'échange de matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas prêter, ne pas emprunter du matériel personnel. • Ranger tout ce qui peut l'être pour faciliter le nettoyage.
Agent Région	Veiller à son matériel individuel	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas prêter, ne pas emprunter du matériel d'autres chariots. • Désinfecter le matériel collectif ainsi que les chariots après utilisation.
	Désinfection quotidienne	<ul style="list-style-type: none"> • L'ensemble des locaux seront nettoyés quotidiennement selon le protocole régional. • Une attention particulière sera portée aux zones de contacts (clenche de porte, interrupteur, rampe d'escalier, ...). • Les toilettes seront nettoyées plusieurs fois par jour. • La cantine sera désinfectée après chaque service.

Personnes extérieures	limiter l'échange de matériel	<ul style="list-style-type: none"> • Venir avec son propre matériel (stylo, ...) pour éviter tout prêt par le personnel.
	limiter le nombre de personne au sein de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> • Préférer les dates et heures de rendez-vous où le lycée est le moins fréquenté (soirée, samedi matin, ...).

4 -La formation, l'information et la communication

Public	Objectif	Moyens
Elèves	Permettre l'appropriation de la nouvelle organisation du lycée	<ul style="list-style-type: none"> • Communication des modalités d'organisation des cours et de la vie du lycée via Pronote.
	Favoriser l'apprentissage des gestes barrières	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage dans des lieux stratégiques sur la friction hydroalcoolique, le lavage des mains au savon et le port du masque. • Affichage et diffusion d'un document récapitulatif « protocole élève ». • Mise en place de tutoriels sur les gestes barrières. • Information par l'infirmière scolaire et les professeurs principaux.
Professeurs	Favoriser l'apprentissage des gestes barrières	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage dans des lieux stratégiques sur la friction hydroalcoolique, le lavage des mains au savon et le port du masque. • Formation avec l'infirmière scolaire.
Personnel EN	Favoriser l'apprentissage des gestes barrières	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage dans des lieux stratégiques sur la friction hydroalcoolique, le lavage des mains au savon et le port du masque. • Formation avec l'infirmière scolaire.
Agent Région	Favoriser l'apprentissage des gestes barrières	<ul style="list-style-type: none"> • Affichage dans des lieux stratégiques sur la friction hydroalcoolique, le lavage des mains au savon et le port du masque. • Formation avec l'infirmière scolaire. • Formation au nouveau protocole régional de désinfection.
Personnes extérieures	Respecter le protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> • Il revient à chacun de prendre connaissance du présent protocole sanitaire avant sa venue au lycée.